



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger

INFORMATION - **NON-CADRES**

Entreprises de **reprographie**

Vous êtes une entreprise de reprographie ? Depuis le 1^{er} avril, votre CCN* est celle des entreprises du bureau et du numérique – Commerces et services.

Depuis le 1^{er} avril 2024, votre CCN personnel de la reprographie (IDCC 706) a fusionné avec la CCN des entreprises du bureau et du numérique – Commerces et services (IDCC 1539). À ce titre, les dispositions conventionnelles relatives à la reprographie deviennent caduques et nécessitent pour les entreprises de se mettre en conformité sur le nouveau régime de prévoyance. Nous vous accompagnons dans vos démarches : notre offre dédiée vous assure une totale conformité avec vos futures obligations et vous permet de moduler vos garanties pour répondre à vos nouveaux besoins.

Lourmel, institut de prévoyance, **expert en protection sociale complémentaire**, protège les entreprises de la branche **depuis plus de 70 ans** (4 600 entreprises couvertes et près de 170 000 salariés assurés).

Grâce à sa bonne gestion financière, notre groupe présente une solidité financière avec un ratio de solvabilité de plus de 300 %.

Défendant des valeurs fortes de **Proximité, de Partage, d'Ouverture et d'Engagement**, Lourmel s'engage au quotidien auprès des salariés et des entreprises adhérentes en les soutenant lorsqu'elles traversent des situations difficiles grâce à ses services d'**Action & soutien** :

- Écoute, Conseil et Orientation,
- **aide au retour à l'emploi après une longue absence** pour maladie ou une période de chômage,
- prestations **spécifiques pour les apprentis**,
- accompagnement personnalisé pour aider à surmonter les difficultés financières,
- bourse d'études et coaching pour aider les enfants à trouver leur voie,
- aides financières exceptionnelles,
- soutien aux aidants familiaux,
- prix avantageux pour les vacances,
- Chèque emploi service universel (CESU) soutien de famille (frais de garde d'enfant à domicile, soutien scolaire) **.




* Convention collective nationale.

** Accordé sous certaines conditions.

Notre offre en prévoyance conventionnelle et ses options

- 🍌 **Socle Lourmel Conventionnel** : ce que vous devez souscrire à minima pour être en conformité.
- 🍌 **Niveaux et options complémentaires** : sélectionnez **des garanties plus couvrantes** pour vos salariés
 - **modulez** à la hausse les montants des garanties,
 - **ajoutez** des garanties optionnelles,
 - **sécurisez** votre trésorerie en déléguant vos obligations de maintien de salaire.

Pour chaque module, choisissez le niveau qui vous convient

			★	★★	
		Lourmel Conventionnel	Lourmel Essentiel	Lourmel Confort	En option
 Module Décès	Célibataires, veufs, divorcés	75 % TA ⁽¹⁾ TB ⁽²⁾	150 % TA TB	-	Garantie frais d'obsèques 100 % PMSS ⁽³⁾ Doublement du capital en cas de décès accidentel
	Mariés, pacsés, concubins	100 % TA TB	200 % TA TB	-	
	Majoration par personne à charge	25 % TA TB	50 % TA TB	-	
	Double effet	Oui	Oui	-	
Module Rentes	Rentes	Éducation 5 % TA TB	Éducation 12 % TA TB	-	Conjoint 10 % TA TB
 Module Invalidité	1 ^{ère} catégorie	35 % TA TB	45 % TA TB	-	-
	2 ^e et 3 ^e catégorie	75 % TA TB	85 % TA TB	-	-
	À partir de 33 % d'invalidité	35 % TA TB	45 % TA TB	-	-
	À partir de 66 % d'invalidité	75 % TA TB	85 % TA TB	-	-
 Module Incapacité	Montant	75 % TA TB	85 % TA TB	100 % net	Prise en charge du maintien de salaire
	Franchise	En complément et relais 2 ^e période Si < 12 mois d'ancienneté : 60 jours	En complément et relais 2 ^e période Si < 12 mois d'ancienneté : 60 jours	3 jours	

Taux de cotisation au 1^{er} avril 2024

Socle conventionnel : 0,90 % TA TB

Options et niveaux supplémentaires : en fonction de votre sélection

Votre conseiller Lourmel est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité.

Contactez-le par mail à l'adresse contact-entreprises@lourmel.asso.fr

ou par téléphone au



0 809 10 28 08

Service gratuit + prix appel

(1) TA : tranche A ♦ (2) TB : tranche B ♦ (3) PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale